

Règlement Trail du Wurzel

1. Présentation

Les épreuves du Trail du Wurzel sont des compétitions sportives ouvertes aux coureurs initiés et non aux randonneurs ou cani-cross. Elles donnent lieu à un classement et à des récompenses.

Ces épreuves se déroulent en pleine nature et en semi-autonomie sur des parcours balisés pour les épreuves du 19 avril 2026 et sur un parcours non balisé à l'aide d'une trace GPX fournie pour l'épreuve du 18 avril 2026 (Le Tour du Wurzel).

2. Organisation

L'organisation est assurée par des bénévoles et membres de l'Association [Wurzel Association Sport Aventure](#)

3. Les parcours

Les courses se déroulent entre 260m et 1000m d'altitude sur des parcours sinueux et techniques.

- Le Trail du Wurzel : 52km avec 2450m D+ sur une boucle avec départ et arrivée à Villé 67220
- La Roche des Fées : 26km avec 1100m D+ sur une boucle avec départ et arrivée à Villé 67220
- La Montée de la Honel : 17km avec 800m D+ sur une boucle avec départ et arrivée à Villé 67220
- La Montée de la Schrann : 11km avec 360m D+ sur une boucle avec départ et arrivée à Villé 67220
- Le Relais du Wurzel se déroule sur le même parcours que le Trail du Wurzel, soit 52km à effectuer à deux en relais. Le passage de relais se fera au Col de Steige. Le premier relayeur partira de Villé pour effectuer 34km et 1500m D+ jusqu'au Col de Steige, le second relayeur s'élancera du Col de Steige jusqu'à Villé sur une distance de 18km et 950m D+.
- Le Tour du Wurzel 87km avec 4000m D+ sur une boucle avec départ et arrivée à Villé 67220.

Les parcours seront balisés par des fanions orange placés tous les 300m environ et peuvent se situer sur la droite ou la gauche du parcours pour une meilleure visibilité. Les fanions peuvent par endroits être accompagnés de peinture à la craie orange ainsi que de la rubalise. Les sentiers non empruntés peuvent-être barrés avec de la rubalise. Lors d'un croisement, des rappels de balisage seront présents afin de confirmer le parcours et le chemin à ne pas emprunter seront barrés d'une rubalise au sol ou d'une branche marquée à la peinture à la craie.

En ce qui concerne le Tour du Wurzel qui aura lieu le 18 avril 2026, une trace GPX sera fournie le jeudi soir précédant la course et aucun balisage ne sera mis en place, aucun commissaire ou signaleur ne seront présents sur les parcours. Dans ce cas les règles du code de la route s'appliquent.

Des informations supplémentaires seront communiquées lors du briefing d'avant course (15min dans le sas de départ).

Des commissaires de course seront placés sur les parcours pour contrôler les passages ainsi que les dossards (dossard placé sur l'avant et bien visible). Des signaleurs seront présents pour sécuriser les parcours, des coureurs balais fermeront la course une fois tous les coureurs passés.

Les VTT ou tout autre moyen de locomotion mécanique sont interdits.

L'organisation prend un grand soin à rendre le parcours visible et ne pourra en aucun cas être tenue responsable du manque d'attention et de vigilance de la part des coureurs.

Pour toutes modifications de parcours et de matériel, l'organisation avertira les coureurs via le site internet ([Trail du Wurzel - WASA](#)) et le page Facebook de l'évènement ([\(5\) Facebook](#)).

Pour les informations météo et liées à la sécurité l'organisation avertira les coureurs via la page Facebook de l'évènement ([\(5\) Facebook](#)).

4. Ravitaillement

Le ravitaillement par un tiers est autorisé seulement sur les zones de ravitaillement prévues, le ravitaillement sauvage est interdit. Aucun gobelet ne sera fourni sur les ravitaillements, prévoir un récipient pour le liquide (gobelet, flasque, gourde,).

Pour Le Trail du Wurzel 52km :

- 1^{er} ravitaillement à Breitenbach au Parc Aventure au Col du Kreuzweg (KM16)
- 2^{ème} ravitaillement à Steige au Col de Steige (KM34)
- 3^{ème} Ravitaillement à Lalaye au lieu-dit Blanc Noyer (KM45)
- Ravitaillement à l'arrivée

Pour La Roche des Fées 25km :

- 1^{er} ravitaillement à Fouchy à l'étang de pêche (KM12)
- Ravitaillement à l'arrivée

Pour La Montée de la Honel 17km :

- Uniquement un ravitaillement à l'arrivée

Pour La Montée de la Schrann 11km :

- Uniquement un ravitaillement à l'arrivée

Pour le Relais du Wurzel :

Il y aura les mêmes ravitaillements que pour le Trail du Wurzel 52km

- 1^{er} ravitaillement à Breitenbach au Parc Aventure au Col du Kreuzweg (KM16) : 1 relayeur (KM 16/34)
- 2^{ème} ravitaillement à Steige au Col de Steige (KM34) : Arrivée du 1^{er} relayeur et départ du 2nde relayeur
- 3^{ème} Ravitaillement à Lalaye au lieu-dit Blanc Noyer (KM45) : 2nde relayeur (KM11/18)
- Ravitaillement à l'arrivée

Pour le Tour du Wurzel :

Il s'agit d'une course qui se fera sans balisage avec uniquement une trace GPX et une balise GPS afin de vous localiser (prévoir un chèque ou espèces de caution de 200 euros). Une trace GPX vous sera communiquée le jeudi soir avant la course. La navigation se fera à l'aide d'une montre ou d'un GPS de rando mais pas à l'aide de votre téléphone pour des soucis d'autonomie de batterie et afin de conserver votre téléphone pour les appels de secours ou recevoir les appels de la direction de course.

Un ravitaillement sera mis en place ainsi que des points d'eau supplémentaires sur le parcours, il vous sera communiqué la veille du départ. Un ravitaillement sera mis à disposition à l'arrivée.

Les barrières horaires sont calculées sur une vitesse de déplacement de 4.5km/h.

5. Participation

La participation est ouverte à toutes et à tous à partir de 20 ans révolus pour le Trail du Wurzel, La Roche des Fées et le Relais du Wurzel sur présentation d'un PPS datant de moins de 3 mois.

Pour La Montée de la Honel, la course est autorisée pour les jeunes ayant 18 ans révolus sur présentation d'un PPS valide.

Pour La Montée de la Schrann, la course est autorisée pour les jeunes ayant 16 ans révolus sur présentation d'un PPS valide.

Selon les règles en vigueur de la commission des courses hors stade, les cadets (16-17 ans) ne peuvent parcourir plus de 15km en compétition, les juniors (18-19 ans) sont limités à 25km.

Motifs de non-validation d'une inscription :

- PPS non valide

6. Contrôle et sanction

Le directeur de course, le responsable de sécurité médicale, le responsable des routes, les chefs de poste, les ouvriers ainsi que les serre-fils sont en droit de faire respecter ce règlement.

Si un manquement au règlement est constaté, le Directeur de Course en sera informé et lui seul prendra la décision de la mise en application de la sanction (avertissement, pénalité de temps ou disqualification (voir tableau)).

Manquements au Règlement aux Courses du Trail du Wurzel 2025	Sanctions
Port du dossard non visible ou non conforme	Avertissement (sanction de 15min si plusieurs avertissements)
Jet de débris (volontairement) par un concurrent ou par un membre de son entourage	Pénalité de 15min dès la 1 ^{ère} constatation
Absence de matériel obligatoire	Pénalité de 10min par matériel manquant
Assistance en dehors des zones autorisées	Pénalité de 15min dès la 1 ^{ère} constatation
Se faire accompagner sur le parcours (VTT, coureur, voiture 4x4,)	Pénalité de 30min dès la 1 ^{ère} constatation
Non-respect des personnes liées à l'organisation (bénévoles, personnel médical, concurrent, spectateur,)	Pénalité d'une heure dès la 1 ^{ère} constatation
Absence de matériel obligatoire décidé par l'organisation dans l'urgence en cas de mauvais temps	Pénalité d'une heure dès la 1 ^{ère} constatation
Absence de puce électronique (balise GPS sur le 84km)	Selon décision du Jury
Absence de pointage à un contrôle	Selon décision du Jury
Non-respect des barrières horaires	Disqualification et retrait du dossard
Refus d'obtempérer à un ordre du Directeur de course, d'un commissaire, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste	Disqualification et retrait du dossard
Triche (utilisation d'un moyen de transport, échange de dossard, ...)	Disqualification et retrait du dossard
Non-respect ou dégradation de l'environnement	Disqualification et retrait du dossard
Dopage ou refus de se soumettre à un contrôle	Disqualification et retrait du dossard
Non-Assistance à un concurrent en difficulté (non-assistance à personne en Danger)	Disqualification et retrait du dossard + plainte de l'organisateur
Non-respect du tracé officiel et balisé en coupant par un chemin représentant un raccourci.	Pénalité d'une heure
Non-respect de la trace GPS et des points de passage obligatoire pour Le Tour du Wurzel (84km)	15min par point de passage manqué. Le non-respect de la trace sera étudié et la décision sera prise par le Directeur de Course.
Concurrent non joignable par téléphone pour Le Tour du Wurzel	Pénalité de 30min si 3 appels sans réponse Disqualification et retrait du dossard au-delà de 9 appels sans réponse
Extinction de la balise	Disqualification et retrait du dossard

En ce qui concerne les réclamations à la suite d'une pénalité, elle devra être formulée par écrit par le coureur incriminé et déposée au PC dans un délai maximum d'une heure après son arrivée.

Aucune réclamation ne sera acceptée de la part d'un accompagnateur, d'un spectateur. Les photos à caractère privé n'auront aucun caractère officiel.

Tout autre manquement non cité dans le tableau ci-dessus fera l'objet d'une sanction décidée par le Jury de course. Ce Jury sera composé :

- Du Directeur de Course
- Du Chef de Poste de la zone concernée
- Du Responsable PC course
- D'un Représentant des Coureurs

La décision du Jury sera sans appel.

7. Retrait des dossards

Le retrait des dossards pourra s'effectuer :

- Le samedi **18 avril 2026 de 09h30 à 12h** au magasin Intersport Sélestat (**uniquement pour les courses du Dimanche**)
- Le samedi **18 avril 2026 de 14 h à 17 h** au magasin Intersport Villé (**uniquement pour les courses du Dimanche**)
- Le samedi **18 avril 2026 à partir de 19h** au Centre Sportif Intercommunal de Villé - **uniquement pour Le Tour du Wurzel**.
Lors du retrait du dossard, **un chèque ou espèces de caution de 200 euros vous sera demandé pour la balise GPS**; il vous sera restitué à l'issue de la course lors de la restitution de celle-ci.
- Le dimanche **19 avril 2026 à partir de 6h** au Centre Sportif Intercommunal de Villé

Inscriptions sur place possible en fonction du taux de remplissage des courses à condition de fournir un PPS valide.

IMPORTANT : aucune épingle ne sera disponible le jour de la course pour attacher les dossards.

Horaires

Pour les 6 courses, les départs et les arrivées auront lieu devant le Centre Sportif Intercommunal de Villé, rue Bellevue, le samedi 18 avril 2026 ou le dimanche 19 avril 2026.

- **Trail du Wurzel 52km** :
 - Départ de la course le dimanche 19 avril 2026 à 7h30
 - Présence dans le sas de départ 15 min avant le départ pour le briefing
 - Barrière horaire à 10h à Breitenbach au Parc Aventure (KM16-2h30 de course)
 - Barrière horaire à 12h30 à Steige au Col de Steige (KM34-5h de course)
 - Barrière horaire à 15h à Lalaye au lieu-dit Blanc Noyer (KM45-7h30 de course)
 - Barrière horaire à 17h00 à Villé-Arrivée (KM52-9h30 de course)
- **La Roche des Fées 26km** :
 - Départ de la course le dimanche 19 avril 2026 à 9h30
 - Présence dans le sas de départ 15 min avant le départ pour le briefing
 - Barrière horaire à 15h30 à Villé-Arrivée (KM26-6h de course)
- **La Montée de la Honel 17km** :
 - Départ de la course le dimanche 19 avril 2025 à 8h45
 - Présence dans le sas de départ 15 min avant le départ pour le briefing
 - Barrière horaire à 13h à Villé-Arrivée (KM17-4h15 de course)
- **La Montée de la Schrann 11km** :
 - Départ de la course le dimanche 19 avril 2025 à 10h30
 - Présence dans le sas de départ 15 min avant le départ pour le briefing
 - Barrière horaire à 13h à Villé-Arrivée (KM11-2h30 de course)
- **Le Relais du Wurzel (1x34km et 1x18km)** :
 - Départ de la course le dimanche 19 avril 2026 à 7h30
 - Présence dans le sas de départ 15 min avant le départ pour le briefing
 - Barrière horaire à 10h à Breitenbach au Parc Aventure (KM16-2h30 de course)
 - Barrière horaire à 12h30 à Steige au Col de Steige (KM34-5h de course)
 - Barrière horaire à 15h à Lalaye au lieu-dit Blanc Noyer (KM45-7h30 de course)
 - Barrière horaire à 17h à Villé-Arrivée (KM52-9h30 de course)

Une attention particulière pour les participants au Relais du Wurzel, les barrières horaires sont les mêmes que pour le Trail du Wurzel. Le transport jusqu'au point de relai et inversement doit être géré entre relayeurs.

- **Le Tour du Wurzel 84km** :
 - Départ de la course le samedi 18 avril 2026 à 22h00
 - Présence dans le sas de départ 15 min avant le départ pour le briefing
 - Barrière horaire calculer sur une vitesse de 4.5km/h

8. Matériel Obligatoire

Pour des raisons de sécurité, du matériel obligatoire vous sera demandé, vous évoluez en nature sur un terrain pouvant être parfois technique et accidenté et avec une météo qui peut être changeante. Voici une liste du matériel obligatoire pour chaque course, l'organisation se réserve le droit de la modifier en fonction des conditions météorologiques

Des contrôles pourront être effectués sur les postes de ravitaillement, en cas de manque de matériel obligatoire, des pénalités de retard seront attribuées aux coureurs : 10min par élément manquant.

Le matériel minimum obligatoire peut être complété selon le ressenti du coureur.

Liste de matériel minimum obligatoire pour le Tour du Wurzel sera contrôlé chez chaque participant avant le départ.

- Trail du Wurzel 52km :
 - Couverture de survie
 - Téléphone
 - Coupe-vent (conseillé)
 - 0.5L de boisson
 - Gobelet
 - Sifflet

- Relais du Wurzel 1 x 34km et 1 x 18km :
 - Couverture de survie
 - Téléphone
 - Gobelet
 - Coupe-vent (conseillé)
 - 0.5L de boisson
 - Gobelet
 - Sifflet

- La Roche des Fées 26km :
 - Couverture de survie
 - Téléphone
 - Gobelet
 - 0.5L de boisson

- La Montée de la Honel 17km :
 - Couverture de survie
 - Téléphone (conseillé)
 - Gobelet (pour le ravito d'arrivée)
 - 0.5L de boisson minimum (ravitaillement uniquement à l'arrivée)

-

- La Montée de la Schrann 11 km:
 - Couverture de survie
 - Téléphone (conseillé)
 - Gobelet (pour le ravito d'arrivée)

- Tour du Wurzel 86km :
 - Couverture de survie
 - Téléphone
 - Frontale avec batterie de rechange
 - Coupe-vent ou veste de pluie
 - 1L de boisson
 - Gobelet
 - Balise GPS (Fournie par l'organisateur)
 - Réserve de nourriture

- Sifflet
- Batterie externe (10000mA), qui permet de recharger téléphone et autres outils de navigation

Liste de matériel minimum obligatoire, à adapter en fonction des capacités de chaque coureur.

9. Assurance

L'organisateur est couvert par une police d'assurance responsabilité civile mais décline toute autre responsabilité. Chaque coureur devra être couvert par sa propre assurance avec renonciation à tout recours contre les organisateurs.

Chaque coureur est tenu de souscrire une assurance personnelle contre les accidents auprès d'une compagnie de son choix, lors de son inscription, le coureur signe une déclaration de décharge de responsabilité.

10. Secours

Les secours sont assurés par une association agréée de sécurité civile (UITT 67)

Un médecin sera sur le site.

11. Récompenses

Cadeau finisher à tous les participants ainsi que des récompenses aux podiums femmes et hommes de chaque course. Pas de récompenses pour les catégories Remise des prix une fois que les podiums hommes ou femmes sont complets pour chacune des courses (pas d'horaires fixes en fonction des arrivées).

12. Vestiaires et douches

Une zone vestiaire surveillée est mise à disposition au sein du Centre Sportif Intercommunal, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Les coureurs auront la possibilité de prendre une douche au sein du Centre Sportif Intercommunal de Villé.

13. Droit à l'image

Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation et sur lesquelles il pourrait apparaître.

14. Inscription

Les inscriptions se font uniquement sur le site Sporkrono www.sporkrono.fr jusqu'au dimanche 12 avril 2026 à minuit au plus tard.

Changement de tarif le 8 mars avec majoration de 10% jusqu'au 31 mars minuit. Inscription à partir du 1 avril jusqu'au jour de la course majoration de 15% dans la limite des dossards disponibles et au plus tard 30 min avant le départ de la course.

L'inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement et ce, quel que soit le motif.

Les inscriptions sont limitées à 200 coureurs sur le Trail du Wurzel 52km, 50 équipes sur le relais soit 100 coureurs, 400 coureurs sur La Roche des Fées 26km, 250 coureurs sur la Montée de la Honel 17km, 150 coureurs sur la Montée de la Schrann 11km et 100 coureurs sur Le Tour du Wurzel.

Chaque coureur participe à la course sous sa propre et exclusive responsabilité.

Le dossard doit être placé à l'avant, visible, pas coupé ni plié sous peine de disqualification.

Toute personne inscrite rétrocédant son dossard à un tiers demeure seule responsable en cas de dommage subit ou provoqué par cette dernière durant la course, l'organisation se dégage de toute responsabilité dans cette situation.

Tarifs :

- Trail du Wurzel 58€
- Le Relais du Wurzel 62€
- La Roche des Fées 30€
- La Montée de la Honel 20€
- La Montée de la Schrann 16€
- Le Tour du Wurzel 95€ (prix de la balise inclus soit 25€)

Une assurance annulation est disponible en supplément lors de l'achat du dossard sur la plateforme d'inscription **Sporkrono**.

15. Modification de dossard

A partir du 12 avril 2026 à minuit, plus aucun changement de dossard ne sera effectué.

16. Chronométrage

Le chronométrage des courses sera assuré à l'aide de puces électroniques par la société **Sporkrono**.

17. Modification-Annulation

En cas de force majeure (intempéries, pandémie, etc.) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours, d'arrêter ou même d'annuler les épreuves et ceci sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'organisation et ses représentants.

L'organisation se réserve le droit de modifier les emplacements des ravitaillements ainsi que les barrières horaires sans préavis.

18. Hébergement

Pour trouver un hébergement, vous pouvez vous renseigner auprès de l'Office de Tourisme de Villé.